

Réf: Dossier 433039

Avis de constitution

SOCIETE « SHALOM PHARMA »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEDO, Lot 457, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHALOM PHARMA »

Objet : - LA PROMOTION MARKETING ET REPRESENTATION PHARMACEUTIQUE
- TOUTES OPERATIONS CONCERNANT L'ACHAT, LA VENTE, L'ECHANGE, L'IMPORTATION, L'EXPORTATION, LA TRANSFORMATION, LA REPRESENTATION, LE COURTAGE, LA COMMISSION DE TOUS PRODUITS, MARCHANDISES, DENREES ET OBJETS DE TOUTE NATURE
- COSMETIQUES ET CONSOMMABLES MEDICAUX. .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEDO, Lot 457, Ilot 37

Dirigeant(s) M ANGAHI BRUNO HERVE KOUAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04055 du 25/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51644/GTCA/RC/2025 du 25/08/2025

